



Campagne de mobilité CPIP 2025 : SPIP Gironde 0 – CIRP 4

C'est donc un match à sens unique qui s'est déroulé hier dans les travées de la DAP, avec un résultat final sans appel !

Le SPIP 33, fort d'une charge de travail en croissance constante en milieu fermé et d'organigrammes de service non respectés en milieu ouvert, paraissait pourtant en position fort légitime pour prétendre à être renforcé. La hiérarchie l'avait d'ailleurs annoncé encore récemment en réunion de service, affichant de grandes ambitions de renfort au mercato d'été. Mais c'était sans compter sur le coup du sort !

C'est donc à la surprise générale (ou pas), la CIRP, invité surprise de dernière minute, qui a raflé la mise avec un score sans appel !

Mais ce résultat n'est pas sans susciter de vives réactions. **En effet il y a encore une fois une vive polémique sur l'arbitrage rendu par la DAP, et l'objectivité des décisions rendues est plus que contestée !**

Certes les orientations et annonces récentes de la politique ministérielle étaient autant d'indices qui auraient dû nous alerter sur les choix RH qui en découleraient, mais même les plus fins connaisseurs se sont fait surprendre.

Il est vrai que l'effort affiché depuis plusieurs années pour créer, puis respecter, des organigrammes de références permettant d'adapter les effectifs des SPIP à leur charge de travail avaient déjà pris un coup dans l'aile ! Le volume rachitique des dernières promotions recrutées annonçait très clairement que les renforts n'arriveraient pas. Mais après le creux... la vague !!

Et c'est une déferlante de postes en CIRP (CPIP qui ne mettront donc pas un pied en service ou en entretien avec un probationnaire, mais contribueront au renseignement pénitentiaire) !

Les ultras de la CGT SPIP 33 se désolent de ce résultat pathétique, très loin d'être à la hauteur des besoins de nos services.

Y aurait-il eu une intervention en sous-main ?? **Au-delà de cette déconvenue, les choix opérés ici interrogent très profondément quant aux orientations attendues vis-à-vis de notre corps, de ses missions, des priorités (contestables) d'affectations.**

Le manque de moyens RH, le non-respect du standard (fixé par la DAP et déjà peu ambitieux) d'un CPIP pour 60 personnes suivies, la surcharge de travail chronique, la non priorisation des tâches sont des constats connus et dénoncés dans nos services ! Et pourtant notre administration décide de placer les renforts ailleurs...

La CGT SPIP 33 s'insurge contre ces choix et appelle les collègues à ne pas les oublier ! Il n'est pas normal qu'on nous demande toujours plus sans que les effectifs ne suivent !

Nos collègues sont investis et comblent bien souvent les carences institutionnelles, mais jusqu'à quel point doivent-ils le faire... ?

A notre sens il est plus que temps que l'administration se pose la question !!!!

Bordeaux, le 27/03/2025